

# ECOLE D'ARTS MARTIAUX DOMPIERROISE



## SECTION JUDO - JU JITSU

Eamd03290@gmail.com

• RENTREE 2021 – JALIGNY SUR BESBRE

Ami(e) judoka,

La reprise des cours est fixée au **Vendredi 17 septembre 2021**. Zakaria EL BACHA, vous accueillera sur les tatamis.

Vous trouverez en page 2 la fiche d'inscription avec la liste des pièces, les horaires et le montant des cours.

Dans l'attente de vous voir sur et autour des tatamis,

Cordialement,

Le Bureau

#### Informations:

- Le pass'sanitaire est en vigueur au sein de notre club selon les règles en vigueur.
- Les coupons sport et chèques vacances sont acceptés. En cas de versement en espèces, merci de mettre sous enveloppe cachetée portant nom et prénom(s) de l'élève et nature du règlement.
- Pour bénéficier de la réduction « pass'sport », merci de nous fournir le justificatif reçu .
- Le club a signé une convention « pass'région », les personnes concernées peuvent en bénéficier.

# Fiche d'inscription JALIGNY 2021



NOM, Prénom :

Date de naissance : SEXE :

Adresse complète :

Adresse e-mail: Grade: (A vérifier)

Téléphone (s):

Nature du certificat médical en notre possession :

Pièces à joindre obligatoiren	ment
Pour les mineurs : Attestation-questionnaire relative à l'état de santé du s	sportif. Voir document joint.
Pour les majeurs : Nouvelle inscription, fournir un certificat médical de « I sera valable 3 ans). Pour un renouvellement, fournir une attestation QS-S médical.	
La licence datée et signée	
La fiche d'inscription dûment complétée	
Le règlement de la licence, des cours, et de la cotisation club.	

Je m'inscris au cours suivant (cocher) 🛝			Montant des cours à l'année		
Catégories	Horaires		1er adhérent	2 <sup>ème</sup> adhérent	3 <sup>ème</sup> adhérent
1- Pré Judo (nés 2015 - 2016 - 2017)	Vendredi 17h15 – 18h		111	99	87
2 - Judo (nés en 2011 – 2012 - 2013 – 2014)	Vendredi 18h15 – 19h15		126	114	102
3 - Judo (nés en 2010 et avant)	Vendredi 19h30 – 21h		144	132	120
1					

Cours gratuits à partir du 4ème adhérent.

## Montant à régler (espèces ou chèque libellé à l'ordre d'EAM Dompierroise)

Montant de la licence (obligatoire) MOINS DE 5 ANS, né en et après 2016	20.00 €	Je règle en	Versement(s) Chèque à encaisser
Montant de la licence (obligatoire) PLUS DE 5 ANS, né avant 2016	40.00€		
Cotisation club (5 € / adhérent)	5.00 €	☐ 1 fois	le 10 Octobre
Montant des cours		☐ 2 fois	le 10 décembre
Total à régler		☐ 3 fois	le 10 Février

	Je soussigné(e) père, mère, tuteur Certifie :	
•	Autoriser mon enfantrattachent.	à pratiquer le judo et les activités qui s'y
•		mages sur lesquelles moi-même ou mon enfant

Avoir pris connaissance du règlement intérieur.
 Avoir pris note que le montant total à régler est <u>annuel</u>. Celui-ci pourra être réglé en 1, 2 ou 3 fois. Toute année commencée est due en totalité. Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf cas exceptionnel qui sera soumis à l'appréciation souveraine du Bureau, lequel pourra alors statuer sur un éventuel remboursement total ou partiel de la cotisation concernant les cours.

Le à Dom	nbierre ou Jalian	ı (raver la	mention incorre	ctel
----------	-------------------	-------------	-----------------	------

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »